

DELIBERATION
relative au rapport d'activité 2021

La présidente du Centre national des œuvres universitaires et scolaires,

*Vu les articles L822-1 à L822-5 du code de l'éducation,
Vu le décret n°2016-1042 du 29 juillet 2016 relatif aux missions et à l'organisation des œuvres universitaires,
Vu le règlement intérieur du Conseil d'administration du Cnous,
Vu le projet de rapport d'activité 2021,*

- **Point de l'ordre du jour**
- 3- Rapport d'activité 2021
- **Entendu l'exposé de Madame Dominique MARCHAND, Présidente du Cnous,**
- **Proposition de décision soumise au Conseil d'administration :**

Approbation du rapport d'activité 2021.

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration **approuve**, à l'unanimité des membres présents ou représentés, le rapport d'activité 2021.

Nombre de membres constituant le conseil : 29

Quorum : 10

Membres participant à la délibération : 17

Procurations : 9

Abstentions : 0

Pour : 26

Contre : 0



Dominique MARCHAND

PJ : Rapport d'activité 2021